



Fiche de renseignements pour une demande de prêt de matériel

Mairie de Remoulins

PARTICULIER ASSOCIATION

CONTACT DE DEMANDE TEL.:

MAIL:@.....

SIGNATURE :

DATE DE LA DEMANDE :

Objet de la manifestation :

.....
.....
.....

à livrer le (1) :

Adresse



DATE : du au

à retirer le :

LIEU : GYMNASE STADE MAIS. ASSOCIATIONS
 FERRAGUT AUTRE (à préciser):.....
 MADONE ARENES ECOLE PRIM ECOLE MAT

MATERIEL	STOCK	DEMANDE	ACCORD	ALLER	RETOUR
TABLES B	24				
TABLES P	20				
CHAISES	190				
COMPTOIRS	3				
GRILLES EXPO	10				
TOULOUSAINES	46				
COMPTEUR ELEC	1				
RALLONGE grande	1				
RALLONGE petite	1				
SAMIAS	7				
materiel cc					

(1) Pour tout matériel à livrer, les demandes doivent être faites : **2 semaines à l'avance** sous peine de refus.

RAPPEL pour les associations	Conditions de prêt : Un chèque de caution de 200 € est demandé lors de l'enlèvement du matériel. En cas de perte ou de dégradation constatée lors de la restitution, le bénéficiaire du prêt devra verser 100€/table et 20 €/chaise (la caution pourra alors lui être restituée). Le transport sera assuré par les services de la Mairie gratuitement pour les associations.
RAPPEL pour les particuliers	Les conditions de prêt sont les mêmes que ci-dessus, sauf pour la livraison. Les particuliers devront retirer le matériel demandé aux services techniques ou s'ils demandent à être livrés, ils devront s'acquitter de la somme de 20 €/voyage.

Réponse de la Municipalité :